

COLLECTE DES DECHETS

QUELQUES CONSEILS :

Les sacs de collecte et les calendriers sont donnés gratuitement en **mairie** :

Roses pour les déchets non recyclables.

Ce sac est incinéré.

Jaunes pour les emballages et métal, briques alimentaires, cartonnettes et bouteilles plastiques. Les **cartons bruns** sont interdits dans les sacs jaunes, ils doivent être apportés en déchetterie.

Le contenu du sac jaune est recyclé.

Verts Biodégradables « ok compost » pour les bio-déchets. Les **déchets verts**, tontes ou branchages, ne sont pas acceptés dans les bio-déchets, seuls les restes alimentaires et épluchures sont acceptés. On peut également utiliser les sacs des fruits et légumes donnés dans les superettes et supermarchés.

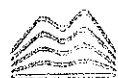
Ce sac est transformé en compost pour le jardin.

Les **grosses poubelles** sont réservées aux usagers qui ne sont pas desservis par le porte-à-porte.

Dans chaque village il y a des points-tri pour déposer le verre et le papier.

Merci de sortir **vos sacs** la veille de la collecte en fonction du calendrier de collecte. Il est vivement conseillé d'utiliser un bac, vous pouvez en acquérir un, à prix coûtant (20 €) auprès de la déchetterie.

Le **dépôt sauvage** de déchets au pied des conteneurs de tri est strictement interdit, cet acte est passible d'une amende. Il est également interdit de déposer des déchets dans la nature, même chez soi. Cet acte est puni par la loi au titre du code de l'environnement ou/et par la commune.



MORVAN
sommets & grands lacs
morvan.org 03 86 79 43 99

Communauté de communes Morvan, Sommets et Grands Lacs

Place François Mitterrand, 58120 CHATEAU-CHINON TEL : 03 86 79 43 99

Déchets ménagers : 06 45 55 42 47 laurence.gadrey@ccmorvan.fr